Attentat de Rambouillet : conférence de presse sur le déroulement de l'attaque et le parcours de Jamel Gorchene

25/04/2021 à 12h20



12h49 : Jamel a été vu en scooter par les caméras de surveillance, se dirigeant vers une salle de prière.

13h58 : Il a été vu roulant vers le centre-ville.

14h19 : Il arrive à proximité du commissariat de police, cette fois il est a pied avec un sac.

14h22 : Il s'arrête devant le commissariat de police, il pose son sac au sol puis consulte son smartphone, tout en surveillant ce qui se passe autour. À partir de ce moment, Jamel va faire des allers-retours à proximité du commissariat.

14h23 : Stéphanie sort du commissariat afin de rejoindre son véhicule pour vraisemblablement régulariser son disque de stationnement.

14h25 : Stéphanie revient vers le commissariat puis actionne la sonnerie pour permettre l'ouverture de la première porte du sas et y rentrer. Jamel, après avoir récupéré son sac posé au sol, court vers Stéphanie.

Jamel entre avec Stéphanie lorsque celle-ci a franchit la première porte du sas. Il l'enserre alors immédiatement avec

son bras et la plaque contre la fenêtre du second sas, tout en lui portant dans le même temps deux coups de couteau. Un dans l'abdomen et l'autre à la gorge.

Un brigadier de police se précipite alors dans le hall, il fait feu une première fois sur Jamel qui refuse de lâcher le couteau, le brigadier tire alors une seconde fois, l'assaillant tombe au sol, mais a quand même le temps de lancer son couteau en direction des policiers présents

Son couteau avait une longueur de 32 cm.

Un téléphone portable de Jamel a été retrouvé, une rapide exploitation de celui démontre qu'il avait visionné une vidéo juste avant de passer a l'acte qui glorifiait le martyre et le djihad. Un Coran a été saisi dans le scooter garé à proximité, ainsi qu'un tapis de prière dans son sac.

L'auteur est né le 3 octobre 1984 a Sousse en Tunisie. Arrivé en 2009 illégalement, il avait reçu un titre de séjour temporaire délivré le 28 décembre 2020 et valable 1 an. Il avait bénéficié fin 2019, d'une autorisation exceptionnelle de séjour pour salariat, il occupait un emploi de chauffeur-livreur. Il demeurait avec son père à 4 km du commissariat depuis plusieurs d'années.

Son père a souligné que son fils avait adopté une pratique rigoureuse de l'Islam.

[…]

Vidéo :